

# Région Sud Défensif

## REGION SUD

### Présentation du dispositif

La région Provence-Alpes-Côte d'Azur accompagne les entreprises touchées par des difficultés conjoncturelles à passer ce cap difficile, souvent lié à l'impact de mutations diverses.

### Conditions d'attribution

#### A qui s'adresse le dispositif ?

— Entreprises éligibles

Peuvent bénéficier de ce dispositif les entreprises de toute taille (PME, entreprises de taille intermédiaire, grands groupes).

#### Pour quel projet ?

— Présentation des projets

Les entreprises doivent cependant proposer des perspectives de développement significatives à moyen terme (nouvelle stratégie et organisation de la production, investissement productif et de R&D, créations d'emplois) permettant de maintenir les emplois existants et de contribuer à l'équilibre économique du territoire d'implantation.

### Montant de l'aide

#### De quel type d'aide s'agit-il ?

L'aide prend la forme d'une subvention de 200 000 € maximum ou avance remboursable de 350 000 € maximum (soutien conditionné à la réglementation en vigueur et aux dépenses d'investissement prévues).

### Informations pratiques

#### Quelle démarche à suivre ?

— Auprès de quel organisme ?

Les demandes d'aide sont à faire auprès de la région Sud.

---

## Organisme

### REGION SUD

#### Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

- Hôtel de Région  
27, place Jules Guesde  
13481 MARSEILLE cedex 20  
Téléphone : 04 91 57 50 57  
Télécopie : 04 91 57 55 96